

Diplôme de Spécialisation Professionnelle d'Assistant Architecte

Niveau BAC+1 - RNCP37206 - Code diplôme : 46023001

Mise à jour le 15.03.2024



Le Diplôme de Spécialisation Professionnelle (DSP) Assistant d'architecte permet de découvrir les métiers et les technologies associées à ce secteur professionnel très diversifié et très demandeur de nouvelles compétences. Le titulaire du DSP peut s'insérer professionnellement en maîtrise d'ouvrage, cabinet d'architecte, en bureau d'études, ou en entreprise de construction. Il participe aux activités de l'entreprise en assistant les architectes, les ingénieurs, les projeteurs et les conducteurs de travaux dans l'exécution des études architecturales ou techniques, ainsi que dans le suivi des affaires et l'exécution des travaux.

Ce Bac +1 est labellisé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur.

Pré-requis

- › Être titulaire d'un diplôme de niveau 4, Bac ou équivalent
- › Être médicalement apte à l'exercice du métier

Contenu de la formation

Domaine professionnel :

- › Etude de conception architecturale
- › Participation au montage du dossier de réponse à un appel d'offres
- › Contextualisation d'un projet architectural de travaux neufs ou de rénovation
- › Construction d'une maquette numérique
- › Suivi de l'état d'avancement des travaux jusqu'à réception
- › Suivi et contrôle de la conformité d'intervention sur un chantier (sécurité, délai, ...)

Nos + formations



- › Préparation à l'habilitation électrique
- › Sauveteur Secouriste du Travail (SST) / Prévention des Risques Liés à l'Activité Physique (PRAP)
- › Formation échafaudage R408-R457 / Travail en hauteur
- › Formation interactive personnalisée
- › Section à effectif réduit (20 apprentis maxi.)
- › Aide au permis de conduire

Objectifs généraux de la formation

La formation vise la validation des blocs de compétences listés ci-dessous :

BLOC 1 : AGIR EN RESPONSABILITÉ AU SEIN D'UNE ORGANISATION PROFESSIONNELLE

- › Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- › Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale
- › Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- › Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
- › Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

BLOC 2 : COMMUNIQUER À L'ÉCRIT ET À L'ORAL EN CONTEXTE PROFESSIONNEL

- › Rédiger un texte, compte rendu, projet, lettre selon les normes de la communication et de l'usage de la langue.
- › Prendre la parole en contexte professionnel en respectant les codes et usages.
- › Communiquer dans une langue étrangère.
- › Se servir des outils numériques en lien avec le champ professionnel.

BLOC 3 : MODÉLISER UN PROJET SOUS FORME DE MAQUETTE NUMÉRIQUE

- › Produire des documents graphiques à l'aide d'un logiciel de dessin assisté par ordinateur
- › Modéliser un ouvrage à l'aide d'un logiciel de maquette numérique
- › Prendre part au processus de gestion de projet collaborative autour de la maquette numérique (Processus BIM).

BLOC 4 : AIDER À LA MISE EN OEUVRE DES TECHNIQUES ÉLÉMENTAIRES DE CONSTRUCTION ET DE RÉHABILITATION

- › Aider à la contextualisation d'un projet architectural de travaux neufs et de rénovation en prenant en compte la dimension environnementale.
- › Aider à la conception et à la mise en œuvre des techniques élémentaires de construction neuve ou de réhabilitation du bâtiment
- › Réaliser un métré, une étude de prix et participer à la réponse d'un appel d'offres.

Modalités Pédagogiques et Moyens

Méthodes Pédagogiques

La formation combine

- › Des retours d'expérience, des travaux collaboratifs, des apports théoriques

Outils et Moyens Techniques

- › Salles de formation équipées de PC, de vidéos projecteurs et de tableaux interactifs
- › Des logiciels spécifiques (logiciel de CAO, logiciel de retouches d'images, logiciel de planification...)

Moyens Humains

- › Formateurs d'Enseignements Professionnels et Généraux

Modalités de suivi de l'exécution

- › Suivi des présences
- › Livret d'apprentissage dématérialisé
- › Visites en entreprise et entretiens avec les maîtres d'apprentissage
- › Plateforme de suivi pédagogique

Modalités d'évaluation

Evaluation formative tout au long de la formation : questionnaires, études de cas, réalisations pratiques

Evaluation certificative conforme aux modalités de l'organisme certificateur :

- › Apprentis : épreuves ponctuelles
- › Stagiaires de la formation professionnelle continue : épreuves ponctuelles

Publics concernés

Formation accessible par la voie de l'apprentissage pour :

- › Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de la formation.
- › Travailleurs handicapés
- › Sportifs de haut niveau,
- › Personnes ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme ou le titre.

Formation accessible par la voie d'autres dispositifs :

(Contrat de professionnalisation, Compte Personnel de Formation, Période de professionnalisation, ...)

- › Salariés
- › Demandeurs d'emploi,
- › Bénéficiaires de minima sociaux.

En fonction du dispositif utilisé, l'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat de professionnalisation et/ou d'une convention signée par toutes les parties prenantes.



Modalités & Délais d'accès

- › Pré-inscription (possible sur btpcfa-na.fr ou sur Parcoursup)
- › Dépôt du dossier de candidature
- › Entretien de motivation
- › Validation des missions proposées par l'entreprise par le CNAM
- › Signature du contrat de travail
- › Délai d'entrée en formation : Septembre/Octobre

NB: Sous conditions, pour le public éligible au contrat d'apprentissage et toujours à la recherche d'un employeur, l'entrée en formation est possible sans contrat d'apprentissage signé pour une durée maximale de 3 mois. L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat.

Accessibilité aux personnes handicapées

Nos sites sont adaptés aux personnes à mobilité réduite. Vous pouvez faire appel à nos référents handicaps afin de vous aider à finaliser votre projet professionnel. Le contact des référents est disponible sur la page «contact» de notre site internet : btpcfa-na.fr



Organisation de la formation :

Alternance : 15 semaines en formation / 33 semaines en entreprise



Période d'entrée en formation

Standard : septembre à novembre en fonction des places disponibles
Nous contacter pour étudier les possibilités d'entrée en cours d'année.



Durée de la formation

980h sur 12 mois de formation



Métiers visés :

- › Dessinateur / Modeleur
- › Métreur
- › Aide / Assistant conducteur de travaux
- › Aide / Assistant chargé d'affaires
- › Aide / Assistant architecte
- › Aide / Assistant ingénieur



Poursuites de formation

- › DEUST Conduite de Chantier
- › BTS Etude et Réalisation d'Agencement



Coût de formation

- › Contrat d'apprentissage : Coût de formation pris en charge par l'OPCO lié à l'entreprise d'accueil
- › Autres dispositifs : Application des «Niveaux de Prises En Charge» établis par France Compétences.

Lieu(x) de formation & Contact(s)

> BTP CFA 87 - LIMOGES

05 55 79 75 33

cfabat.limoges@construction-limousin.fr

> FORMATION EN PARTENARIAT AVEC :

> CNAM Nouvelle-Aquitaine

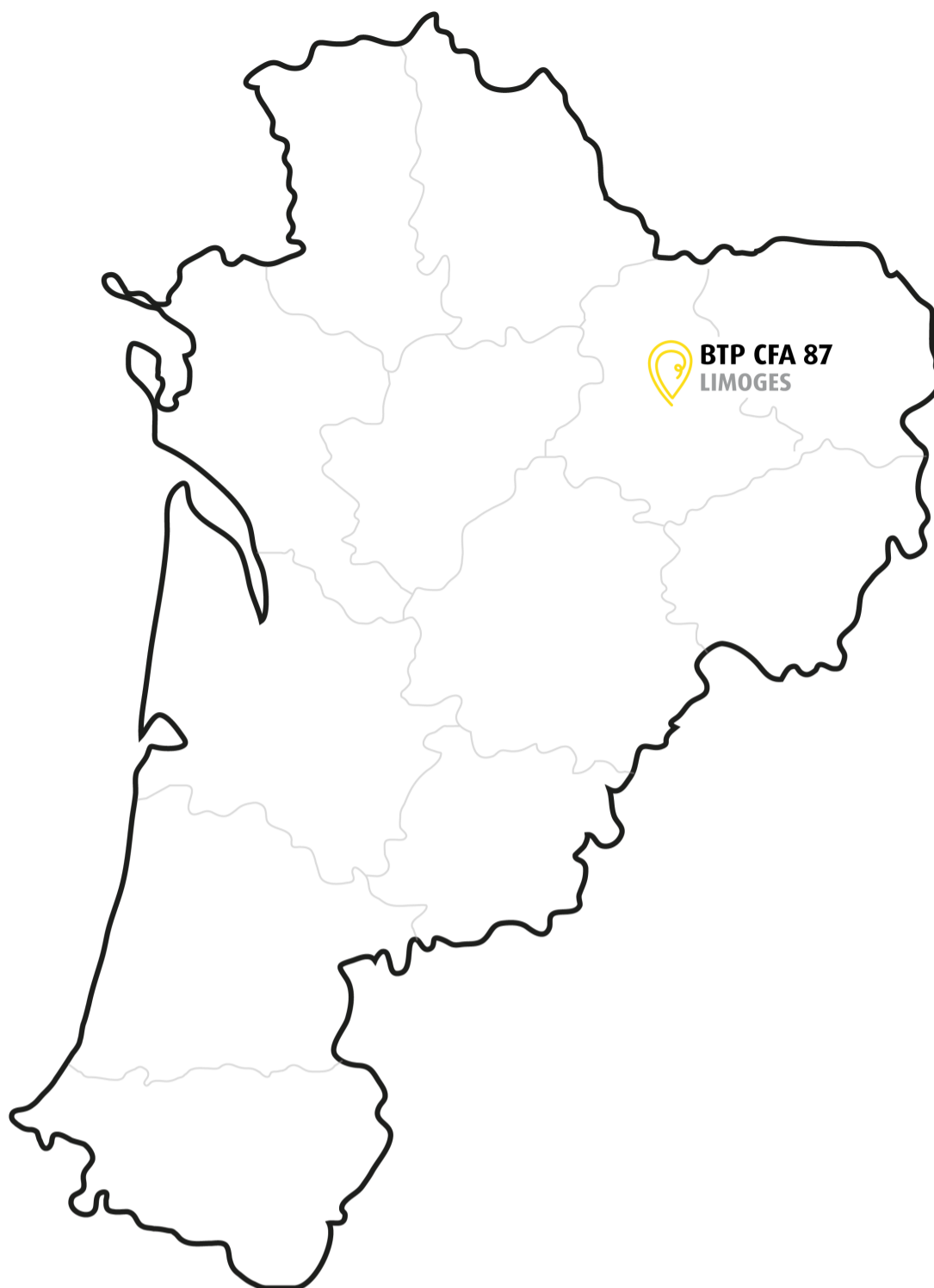
le **cnam**
Nouvelle-Aquitaine

> 05 55 59 23 00

> naq_info@lecnam.net



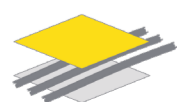
CANDIDATE ICI !



**ENSEMBLE,
CONSTRUISONS TON AVENIR**



btpcfa-na.fr



BTP CFA
ASSOCIATION RÉGIONALE

NOUVELLE-AQUITAINE